

OFFRE DE STAGE

Mise en œuvre du Plan Vélo sur la commune d'Alençon, développement du stationnements vélo.

Contexte :

La commune d'Alençon, à travers la compétence voirie, a pour mission la mise en application du Schéma Directeur de la Mobilité Douce. Elle doit donc favoriser la pratique du vélo au quotidien pour tous les usagers du territoire quel que soit son âge et sa localisation.

Les missions :

- Le stationnement Vélo : travailler sur la planification et la mise en œuvre de stationnement vélo sur la commune d'Alençon dans le respect du schéma cyclable.
- Développer les partenariats pour développer le réseau de stationnement.
- Travailler la communication et l'animation de la mise en œuvre de ces stationnements.
- Accompagner le service dans le développement des politiques vélos (Doubles Sens Cyclables) et des aménagements pour développer la pratique du vélo.
- Bilan, Suivi et évaluation des réalisations.

Profil / Compétences

Capacités d'autonomie, d'écoute, de transversalité et de travail en équipe

Compétences en gestion de projet

Intérêt pour les mobilités cyclables

Intérêt pour l'environnement des collectivités de la fonction publique territoriale

Être force de propositions

Niveau : Bac +3 à Bac+5 Aménagement du territoire, géographie, mobilités.

Informations complémentaires

Durée de stage : de 4 à 6 mois

Le stagiaire sera basé dans les locaux de la Ville d'Alençon.

Rémunération du stage : barème selon la réglementation.

Indemnisation des frais kilométriques. Possibilité de mise à disposition d'un véhicule de la Ville d'Alençon.

Repas non pris en charge.

Candidature

A adresser par mail avant le 30 mai 2024 à : Mme Nathalie CHAIGNARD – responsable Recrutement Formation

(Tel. 02 33 32 40 30) – E-mail : courrier@ville-alencon.fr